



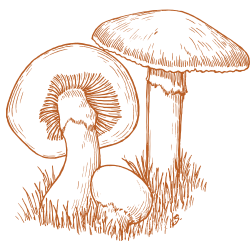
# TREFFIEUX

Bulletin municipal

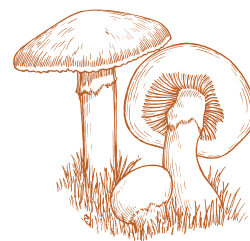
Septembre 2023

#10





# Sommaire



## ÉDITO

Par Chantal CHASLES, 1ère Adjointe au Maire ..... p. 3

## RETOUR SUR

Kermesses des Écoles ..... p. 4

JudoCamp ..... p. 4

Conseil Municipal des Enfants ..... p. 4

Mot de l'équipe enseignante de l'École la Hulotte ..... p. 5

## ÉVÈNEMENT

Vide Grenier ..... p. 6

## ECONOMIE

Nouveau Food Truck ..... p. 6

Marché festif de la rentrée à La Védiais ..... p. 6

## UN JOUR, UNE HISTOIRE

Vacances à Treffieux dans les années 50 et 60 ..... p. 7

## ÉTAT CIVIL

Naissances ..... p. 9

Mariages ..... p. 9

**PERMIS DE CONSTRUIRE** ..... p. 9

## MUNICIPALITÉ

Conseil municipal du 11 avril 2023 ..... p. 10

Conseil municipal du 24 mai 2023 ..... p. 10

Conseil municipal du 9 juin 2023 ..... p. 11

**INFOS PRATIQUES** ..... p. 12

**JEUX** ..... p. 16

**ADMINISTRATIONS & SERVICES** ..... p. 16

# Édito

Bonjour à toutes et à tous,

J'espère que vous avez pu passer un bel été en famille, ou entre amis, et que vous allez pouvoir aborder cette rentrée avec sérénité et énergie.

Nos écoliers, collégiens et lycéens ont repris le chemin de l'école, je leur souhaite une belle année scolaire.

Le Conseil municipal des enfants, mis en place en mai 2021 pour 2 années, s'est achevé fin juin 2023. Je les remercie pour leur implication. Dès septembre, une nouvelle équipe sera mise en place.

Le dernier repas des aînés, qui a eu lieu le 24 mai 2023, a connu un vif succès. Rendez-vous en mai 2024 pour le prochain.

En juillet et août, vous avez peut-être croisé de nombreux jeunes qui ont bénéficié de 3 stages d'une semaine de Judocamp. Tous ces jeunes ont pu profiter de Judo, Kart, Game, piscine et autres activités.

Dès la rentrée de septembre 2023, chaque lundi soir et mercredi matin, ouverture du club de judo, à la Salle du Temps Libre.

Après plusieurs mois de travaux, les rues des Rivières et de la Raballerie sont rouvertes à la circulation, les piétons peuvent désormais circuler en toute sécurité.

Tous les lots de la 2ème tranche du lotissement des Chaumains ont été vendus.

Nous sommes confrontés, depuis quelques temps, à de nombreuses dégradations et des vols, ce non-respect des règles civiques est intolérable. Nous, élus, sommes tout à fait conscients du problème, nous ne prenons pas cela à la légère et mettons tout en œuvre pour, dans la mesure de nos moyens, garantir le retour à l'ordre sur notre commune.

Je remercie le personnel municipal, agents administratifs, services techniques, scolaires et périscolaires, qui font de leur mieux au quotidien, quelle que soit la fonction occupée afin de rendre le service au public dans les meilleures conditions humaines et matérielles possibles.

Bonne rentrée à tous.



Chantal CHASLES, 1ère Adjointe au Maire

# Kermesses des Écoles



Comme chaque année, les deux écoles de Treffieux ont fait leur kermesse. Un moment important pour les enfants qui symbolise la fin de l'année scolaire.



# JudoCamp



Le JudoCamp proposait cet été 3 stages de judo à Treffieux, en plus du Judo, les jeunes sportifs ont pu bénéficier d'autres activités tel que du kart, quad, laser game, piscine et pleins d'autres.

Dès la rentrée, LE JUDOKAN44 propose des cours de judo lundi soir et mercredi matin.

Pour tous renseignements :  
06 60 98 57 94  
contact.judocamp@gmail.com

# Conseil Municipal des Enfants

Le Conseil Municipal des Enfants de Treffieux sera renouvelé en septembre 2023.

En effet, Mlle Léonie BAZIN, M. Tom BOMMÉ, Mlle Louna GENOIS-PERRIGOT, M. Malo HOUSSAIS, M. Elie LEBORDAIS, Mlle Chloé MOISDON, M. Andy PUYLAURENT, Mlle Salomé SOLIER, Mlle Lison VINCENT-CASTRIC et M. Titouan VINCENT-CASTRIC ont terminé leur mandat en juin 2023.

Ils ont réalisé au sein du Conseil Municipal des Enfants des matinées "ramassage des déchets", la plantation d'un Cerisier de Japon symbolisant les naissances sur la Commune de 2021 et 2022, les préparations des repas des Aînés et la distribution des Colis pour les Aînés.

Ils ont également réalisé des cartes de vœux pour les personnes âgées vivant seules ou en EHPAD et ont participé aux cérémonies officielles.

Le Maire et son équipe municipale les remercient chaleureusement pour leur implication sur la commune. La municipalité leur a offert, en guise de remerciement, un bon d'achat de 16€ à valoir dans la librairie "La Bulle" ainsi que deux entrées à la piscine intercommunal de Nozay.

Qu'avez vous préféré dans votre mandat ?

"Planter les arbres parce que ça fait revivre la nature."

Andy Puylanrent, 11 ans

"J'ai aimé ramasser les déchets parce que c'était marrant et on a soigné la nature."

Tom Bommé, 11 ans

"Le ramassage des déchets car on était avec une pince et une poubelle."

Malo Houssais, 9 ans

"J'ai préféré faire le bricolage de Noël car nous avons bien rigolé."

Elie Lebordais, 11 ans

# Mot de l'équipe enseignante de l'École la Hulotte

## Les mille et une activités de l'école la Hulotte

Projets, sorties, découvertes, rencontres et réalisations des plus variées ont rythmé une année scolaire riche en apprentissages, pour tous les élèves de l'école publique La Hulotte.

Au fil des jours, les enfants ont multiplié les casquettes à leur disposition : d'écoliers, ils sont ainsi devenus jardiniers, poètes, cuisiniers, crêpiers, mais aussi artisans savonniers, météorologues, géologues, entomologistes et surtout, **éco-citoyens convaincus**. C'est en effet autour du thème du **développement durable** qu'a été construit l'ensemble des projets de l'année avec, pour premier objectif, de sensibiliser petits et grands aux enjeux écologiques actuels.

En quelques mots, nous vous proposons un retour (déjà nostalgique !) sur les principaux temps forts de ces derniers mois.

Les **parcours culturels** ont conduit chaque cycle dans des lieux dédiés aux arts, qu'ils soient visuels, cinématographiques ou musicaux. La Hulotte a notamment investi le Hang'Art de Saffré à l'occasion d'une exposition d'œuvres contemporaines hautes en couleurs, les salles obscures de Nozay où de nombreuses projections ont permis d'interroger notre rapport à la nature, mais aussi la salle du Temps Libre qui a accueilli la compagnie Hippo Tam Tam, pour un **spectacle écologique fantastiquement drôle** : « Oiseaux, binettes, Artichauts ».

Auteurs de jolis poèmes sur la nature comme de lettres très touchantes envoyées aux personnes âgées pour Noël, nos **écrivains en herbe** ont pu trouver l'inspiration tout autour d'eux. Classes en extérieur ou simples pauses littéraires en plein air, fréquentation régulière de la bibliothèque de Treffieux (« L'Arbre aux livres », la si bien nommée !) et récoltes des trésors de la nature aux différentes saisons, ont été autant d'occasions de **se connecter à son environnement proche**, pour un bien-être partagé et un bienfait certain en termes d'apprentissages. Les plus chanceux n'avaient qu'à lever le nez pour avoir la tête dans les nuages (merci la **yourte** !).

Invitée de cœur de l'école, **la danseuse et chorégraphe Vanessa Morisson** est à nouveau venue partager son savoir, pour le plus grand bonheur (non dissimulé !) de deux classes. Entraînés tantôt par le courant, tantôt par le vent que leur soufflait la musique, les enfants ont eu une nouvelle occasion d'explorer la nature, en mouvements !

C'est toutefois au jardin que l'agitation a été la plus grande, cette année. Toute l'école a en effet mis la main à la terre pour redonner vie aux quatre **carrés potagers** de la Hulotte. Au programme : désherbage, épierrage, compostage, semis, démoulage de godets et arrosage, autant d'efforts largement récompensés par la joie de voir fleurir les premières pensées et le bonheur de déguster les premières fraises ou les premiers radis, piquants juste ce qu'il faut !

Si elles ont parfois été terreuses, les petites mains ont aussi été pâteuses. Qu'il s'agisse de confectionner des savons entièrement bio à offrir aux mamans, de préparer des mendiants par dizaines pour le **grand goûter de Noël** ou des litres de pâte à crêpes pour une vente ayant réuni tous les gourmands des environs, les élèves de l'école ont tous répondu présents.



Animés par les valeurs de la Hulotte et conscients de l'importance de l'eau, les CM ont quant à eux plongé les deux mains dans la mare ! Au terme d'un grand projet autour du bassin versant de Nozay et une fois résolue l'énigme du « Syndicat des mollusques d'eau douce » concernant la disparition des libellules, les enfants ont souhaité contribuer à la **lutte contre la pollution de l'eau**, en réalisant à la peinture, des messages préventifs, sur les trottoirs de notre village.

Comme une évidence, pour clore cette année entièrement tournée vers la préservation de notre planète, tous les élèves se sont rendus sur le site de la **femme pédagogique des Landes Vivantes** où, grâce à M. Bernardi et malgré une pluie bienfaitrice mais peu arrangeante, ils ont pu apprécier les ressources insoupçonnées de la terre et les multiples cadeaux qu'elle offre, pour peu qu'on l'écoute et qu'on la respecte.

Enfin, dans un écrin de verdure, au bord de l'étang de Gruellau, enfants, encadrants, enseignants et parents se sont retrouvés une dernière fois, pour fêter notre école et célébrer l'engagement de tous, cette année encore. Mettant en scène l'album « Une si petite graine » d'Eric Carle, les élèves ont ainsi pu présenter un **grand spectacle mêlant petits et grands** sur scène. C'est encore tous ensemble qu'ils ont chanté, avant de partager repas, gourmandises, rires et jeux variés, dans une bonne humeur générale. À cette occasion, ils ont porté une dernière casquette, celle qui les protège du soleil ☺ !

Un grand **merci** aux enfants pour tous ces beaux moments partagés, à Monsieur le Maire comme à l'équipe municipale et tout particulièrement à la NALAT, pour son soutien financier et ses nombreuses actions !

L'équipe enseignante

# Vide Grenier

**Dimanche 3 septembre à l'étang de Gruellau**

Sur place :  
Buvette & Restauration  
Structure gonflable  
Paniers garnis adultes & enfants



En plus du Vide Grenier : Marché artisanal & producteur de 8h à 12h

## Nouveau Food Truck



Du nouveau à Treffieux le mardi soir à partir de 18h30, sur le parking en face de la mairie.

Au menu de Chez Vally, il y a des hamburgers, des américains et des crêpes.

Valentin Biciin et sa femme vous proposent des produits frais et locaux.

Tél. : 07 51 50 64 39

## Marché festif de la rentrée à La Védiais

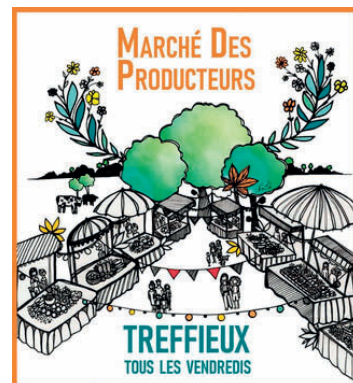
**C'est la rentrée !...**

Pour fêter ça, les producteurs vous convient le vendredi 8 septembre, à partir de 16h30, pour un marché festif !

Au programme :

- des producteurs et artisans locaux ;
- des tartines gourmandes ;
- des animations ;
- une buvette.

Venez partagez un moment sympathique autour d'une tartine élaborée avec les produits des producteurs locaux.



# Un jour, une histoire.

Dans ce bulletin, nous partageons avec vous des souvenirs de vacances à Treffieux dans les années 50 et 60 à travers ces témoignages d'habitants de la commune.

## Les Vacances d'été à Treffieux pendant les années 50 et 60.

Les vacances démarraient vers le 14 juillet et la rentrée scolaire de septembre se faisait toujours après la Foire de Béré.

D'ailleurs, nos parents achetaient nos cartables à la foire.

Nous devions ramasser les pommes de terre avant, nos parents nous disaient : "tu ne veux pas ramasser les pommes de terre ? Pas de foire de Béré pour toi alors !"

## Les voyages

Nous partions en voyage scolaire à la Pointe du Croisic. Mais déjà prendre le car sans nos parents était tout un évènement.

Nous ne partions pas avec nos parents en voyage car ils avaient leur travail. Nous profitions juste d'un week-end autour du 14 juillet pour partir à la Pointe du Croisic en famille. Nous nous amusions sur la plage, nous ramassions des coquillages. On était heureux.

Pour le retour, nous nous arrêtions toujours à La Baule.

## Les fêtes pendant l'été

En fin d'année scolaire, il y avait la kermesse avec le défilé des chars.

C'était les parents d'élèves qui les fabriquaient, il y avait un char par quartier, c'était un moment convivial.

Les costumes étaient fabriqués par la famille Philippot avec les bonnes sœurs.

Lors du défilé, la fanfare de Treffieux jouait. Après la kermesse, nous avions le repas, omelette au jambon, suivi d'un bal et d'un feu d'artifice sur le don à La Fleuriais.

Nous avions aussi le spectacle de fin d'année, nous apprenions des chants et des danses et les représentations se faisaient à la salle de l'école Jeanne d'Arc, là où est actuellement l'entreprise Cyclovac.

Nous avions aussi le feu de la Saint Jean, il était préparé à la gare, nous dansions autour du feu, puis, une fois qu'il était éteint, nous allions à l'école Jeanne d'Arc pour le feu d'artifice qui était ensuite suivi d'un bal chez Madeleine Provost.

En ce temps là, nous n'avions que nos jambes ou nos vélos pour aller aux fêtes.

## Les occupations

L'étang de Gruellau n'appartenait pas encore à la commune mais les propriétaires le laissaient ouvert au public que chacun puisse s'y promener.

Sinon, nous aidions nos parents à la maison et dans leur travail, on gardait les vaches, mais on s'amusait.

On s'occupait en faisant des colliers avec des perles. On ramassait des tiges de fougères, on leur enlevait les feuilles et ça nous faisait des "sardines" pour jouer à la marchande.

On s'amusait avec pas grand chose et on utilisait notre imagination.

J'avais 8 ans quand mes grands-parents ont eu leur première télévision, on se réunissait en famille et les voisins venaient aussi pour regarder ensemble "la piste aux étoiles".

## Cinéma et théâtre

En hiver, il y avait des séances de cinéma tous les 15 jours à la salle de l'école Jeanne d'Arc, on y tenait également des représentations de théâtre avec nos parents qui jouaient dedans.

À la maison, lorsque nous avons fini d'apprendre nos leçons, nous avons le droit de faire répéter les textes de théâtre à nos parents.



Le défilé des chars pendant la kermesse sur le thème de "la musique".





## État Civil



Du 1er avril 2023 au 31 juillet 2023

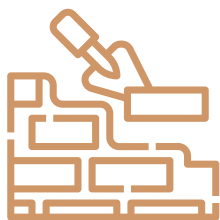
### Naissances

(parution sur accord des parents)

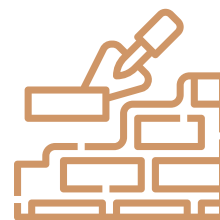
Maud BOMMÉ, née à Châteaubriant le 7 avril  
Ulrich ANGUILÉ, né à Treffieux le 17 juin

### Mariages

Yvan GUIBERT et Elodie TRÉMÉDEC, le 3 juin  
Jean CLERFEUILLE et Emmanuelle DERRIEN, le 10 juin  
Jean-Hubert ROINÉ et Isabelle BOMMÉ, le 17 juin  
Sarah GROIZEAU et Jean MALGONNE, le 15 juillet  
Yvonne BLANCHARD et Paul BURKHARDT, le 29 juillet



## Permis de construire



autorisés du 1er avril 2023 au 31 juillet 2023

- Construction d'un hangar avec préau au LD Le Pont d'Inde : GUNET-CAPLAIN Eric
- Construction d'une maison individuelle au 7 allée des Semailles : ONZATTI Léa
- Extension par surélévation d'un bâtiment existant et construction d'une piscine : ZILBER Jean-Jacques et Marie-Thérèse
- Construction de 2 hangars agricoles avec panneaux photovoltaïques au 3 Bel Air : GAEC DE BEL AIR, représenté par GOUPY Emilien
- Construction d'une maison individuelle au 73 rue des Rivières : MOULET Joan

Depuis la réalisation du dernier bulletin, le conseil municipal s'est réuni trois fois :  
le 11 avril, le 24 mai et le 9 juin.

La commission information a choisi de publier les relevés des délibérations prises par le conseil municipal.  
L'intégralité des procès-verbaux est consultable sur le site internet de la commune  
ou en mairie pendant les heures d'ouverture .

# Conseil municipal du 11 avril 2023

\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*

## 1 - FINANCES

### 1.1 - Territoire d'Energie : devis rue du Soleil Levant

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

**AUTORISE** Monsieur le maire à signer le devis de Territoire d'Energie de Loire-Atlantique

### 1.2 - POLLENIZ : programme de prévention contre les rongeurs aquatiques envahissants

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

**APPROUVE** la participation de la commune au programme de prévention, de surveillance et de lutte coordonnée contre les rongeurs aquatiques envahissants proposé par POLLENIZ pour l'année 2023. Ce programme comprend l'animation du réseau de bénévoles (piégeurs), la coordination et l'encadrement technique et les suivis densitaires de population

**DÉCIDE** de la participation de la commune pour le montant demandé par POLLENIZ, soit 1 118 euros

## 1.3 - Patoisse : participation concert

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

**DÉCIDE** de verser une participation d'un montant de 100 € à la Patoisse afin de couvrir les frais pour la mise à disposition de l'église et le chauffage dans le cadre du concert du 2 avril 2023

## 2 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

### • Établissement Public Foncier de Loire-Atlantique : rétrocession 9 rue de la Libération

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

**AUTORISE** Monsieur le maire, ou son représentant, à signer l'acte de rétrocession des parcelles D n°80 et D n°81 et tous documents afférents à ce dossier.

Relevé de décisions affiché le 13 avril 2023

# Conseil municipal du 24 mai 2023

\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*

## 1 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

### • Désignation des référents déontologues

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 1111-1-1 et ses articles R. 1111-1-A à R. 1111-1-D (en vigueur au 1er juin 2023) ;

Vu le décret 1520 et son arrêté d'application du 6 décembre 2022 relatifs au référent déontologue de l'élu local (dont les dispositions entrent en vigueur au 1er juin 2023) ;

Considérant que tout élu local peut consulter un référent déontologue chargé de lui apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques consacrés dans la Charte de l'élu local ;

Considérant qu'un référent déontologue doit être désigné par le conseil municipal avant le 1er juin 2023 ;

Considérant que l'AMF 44 a constitué une liste de personnalités aptes à assurer les fonctions de référent déontologues auprès des élus ; que cette liste peut évoluer dans le temps ;

Considérant que les missions de référent déontologue sont exercées en toute indépendance et impartialité par des personnes choisies en raison de leur expérience et de leurs compétences ;

Considérant que les missions de référent déontologue peuvent être, selon les cas, assurées par :  
1° Une ou plusieurs personnes n'exerçant au sein des collectivités auprès desquelles elles sont désignées aucun mandat d'élu local, n'en exerçant plus depuis au moins 3 ans, n'étant pas agent de ces collectivités et ne se trouvant pas en situation de conflit d'intérêt avec celles-ci ;  
2° Un collège, composé de personnes répondant aux conditions du 1° ;

Considérant que la délibération portant désignation du ou des référents déontologues (ou des membres du collège) doit préciser la durée de l'exercice de ses fonctions, les modalités de sa saisine et de l'examen de celle-ci, ainsi que les conditions dans lesquelles les avis sont rendus ;

Considérant que la délibération doit également préciser les moyens matériels mis à disposition du ou des référents déontologues (ou des membres du collège) ainsi que les éventuelles modalités de rémunération ;

Considérant que l'indemnisation prend la forme de vacations et que le montant maximum de l'indemnité pouvant être versée par personne désignée est fixé à 80 euros par dossier ;

Considérant que l'indemnisation prend la forme de vacations et que le montant maximum de l'indemnité pouvant être versée par personne désignée est fixé comme suit :

1° Pour la présidence effective d'une séance du collège d'une demi-journée : 300 euros ;  
2° Pour la participation effective à une séance du collège d'une demi-journée : 200 euros.

Les indemnités prévues au 1° et 2° ne sont pas cumulables (1).

Considérant que le ou les référents déontologues (ou les membres du collège) peuvent bénéficier du remboursement de leurs frais de transport et d'hébergement dans les conditions applicables aux personnels de la fonction publique territoriale ;

Considérant que le ou les référents déontologues (ou les membres du collège) sont tenus au secret professionnel et à la discrétion professionnelle pour tous les faits, informations ou documents dont ils ont connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leurs fonctions ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

**DÉSIGNE** en qualité de référent(s) déontologue(s) les membres de la liste constituée par l'AMF 44, annexée à cette délibération, dans sa composition actuelle, et dans sa composition future en cas d'évolution de la liste.

**DÉCIDE** que la (ou les) personne(s) susmentionnée(s) exerceront leurs fonctions pour une durée de trois ans.

**FIXE** les modalités de saisine du ou des référents déontologues (ou des membres du collège) ainsi que les conditions d'examen des demandes comme tel :

- La collectivité saisit par tous moyens l'AMF 44 qui se charge d'affecter un des membres de la liste à l'affaire à traiter.

- L'AMF 44 met en relation le référent désigné avec la collectivité.

- Si besoin, sur demande du référent désigné ou de la collectivité, et en fonction de sa complexité, l'affaire pourra être traitée collégalement avec 2 à 4 autres membres de la liste. Le collège ainsi constitué décide en son sein de ses modalités de fonctionnement.

- La collectivité rémunère directement le référent ou le collège de référents, et décide des moyens matériels mis à disposition.

**DÉCIDE** que les avis du ou des référents déontologues (ou des membres du collège) seront rendus dans les conditions suivantes :

- Délai pour rendre un avis : 2 semaines à 2 mois en fonction de l'urgence et de la complexité de l'affaire

- Forme de l'avis : écrit, par courriel

**DÉCIDE** que les moyens matériels mis à disposition du ou des référents déontologues sont les suivants : 1 salle de réunion avec téléphone, 1 ordinateur portable avec connexion Internet, 1 copieur multi fonctions

**DÉCIDE** que le ou les référents déontologues (ou les membres du collège) bénéficient du remboursement de leurs frais de transport et d'hébergement dans les conditions applicables aux personnels de la fonction publique territoriale.

**DÉCIDE** que cette délibération ainsi que les informations permettant de consulter le ou les référents déontologues (ou le collège) sont portées par tout moyen à la connaissance des élus locaux intéressés.

**AUTORISE** Monsieur le maire, ou son représentant, à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

## 2 - FINANCES

### 2.1 - Tarifs services périscolaires

RESTAURANT SCOLAIRE						
	Base	2022	2023	2024	2025	2026
< 540	4,00 €	1,00 €	1,00 €	1,00 €	4,09 €	4,15 €
541 à 680	4,00 €	1,00 €	1,00 €	1,00 €	4,19 €	4,25 €
681 à 920	4,00 €	4,10 €	4,16 €	4,22 €	4,29 €	4,35 €
921 à 1220	4,00 €	4,20 €	4,26 €	4,33 €	4,39 €	4,46 €
1221 à 1500	4,00 €	4,30 €	4,36 €	4,43 €	4,50 €	4,56 €
> 1500	4,00 €	4,40 €	4,47 €	4,53 €	4,60 €	4,67 €
PAI	2,50 €	2,54 €	2,58 €	2,61 €	2,65 €	2,69 €
Adulte	7,00 €	7,11 €	7,21 €	7,32 €	7,43 €	7,54 €

### ACCUEIL PERISCOLAIRE

	Prix 1/4H					
	Base	2022	2023	2024	2025	2026
< 540	0,25 €	0,25 €	0,26 €	0,26 €	0,27 €	0,27 €
541 à 680	0,45 €	0,46 €	0,46 €	0,47 €	0,48 €	0,48 €
681 à 920	0,55 €	0,56 €	0,57 €	0,58 €	0,58 €	0,59 €
921 à 1220	0,70 €	0,71 €	0,72 €	0,73 €	0,74 €	0,75 €
1221 à 1500	0,75 €	0,76 €	0,77 €	0,78 €	0,80 €	0,81 €
> 1500	0,85 €	0,86 €	0,88 €	0,89 €	0,90 €	0,92 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

**ARRÊTE** les tarifs des services périscolaires tels que présentés ci-dessus

### 2.2 - Participation restauration scolaire Nozay

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

**ACCEPTE** de participer au déficit du restaurant scolaire de NOZAY à hauteur de 649,76 € pour l'année scolaire 2021-2022.

### 2.3 - Subvention aux associations

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

**DÉCIDE** d'attribuer les subventions suivantes :

- JSP Pays de la Mée : 75 €

- Les Eaux Vives Emmaüs : 285 €

Relevé de décisions affiché le 26 mai 2023

# Conseil municipal du 9 juin 2023

\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*

## 1 - SAUR : devis pour le renouvellement du poteau incendie à La Védiais

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

**AUTORISE** Monsieur le maire, ou son représentant, à signer le devis avec la SAUR pour le remplacement du poteau incendie situé à La Védiais.

## 2 - Motion de soutien à Yannick MOREZ, maire de Saint-Brévin

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

**ADOPTE** la motion de soutien à Yannick MOREZ et contre les violences faites aux élus

Relevé de décisions affiché le 11 juin 2023



# Infos pratiques



## Tai Chi Chuan du Pays de la Pierre Bleue

Le Tai Chi Chuan est une pratique qui nous vient de Chine. Elle consiste en un enchaînement de mouvements lents qui développent l'équilibre, la souplesse, le souffle autant que la force. A la portée de tous, sa pratique régulière contribue au maintien de la santé en apaisant le système nerveux et en renforçant les défenses immunitaires. Créée en 1999, l'association compte une trentaine d'adhérents. Elle permet aux habitants de la Communauté de Communes de Nozay et de ses environs de découvrir ou d'approfondir la pratique du Tai Chi Chuan.

L'association accueille chaque saison deux à trois stages avec des enseignants différents, formés à l'AIT (Arts Internes et Tradition). Les thèmes de ces stages varient selon les propositions des adhérents : approfondissement des principes du tai chi ou découverte d'un nouvel aspect de la pratique.

Les cours ont lieu le jeudi de 19h30 à 21h au nouveau dojo de Nozay, (allée de la Sablière, entre le stade de football et le complexe sportif de la Chesnaie) à partir du 7 septembre. S'il est préférable de s'inscrire à ce moment-là, il est aussi possible de nous rejoindre en cours d'année.

Renseignements auprès de Didier 06 87 52 68 76 ou Philippe 06 73 85 59 78.

Site web : <https://taichipierrebleue.podia.com>, mail : [taichi.pierrebleue@free.fr](mailto:taichi.pierrebleue@free.fr)

Depuis septembre 2004, les cours sont assurés par Antonio Brezé, diplômé d'Etat et professionnel reconnu par la FFWaemc (Fédération Française de Wushu, arts martiaux énergétiques chinois).

## Basket fauteuil

En septembre 2023, une activité Basket Fauteuil sera proposée au sein du Nozay Omnisports.

Le basket fauteuil est un sport qui réunit sur le terrain des personnes valides et des personnes en situation de handicap avec un niveau d'aptitude (mobilité, agilité...) différentes. Le règlement favorise la présence sur le terrain de joueurs aux capacités et aptitudes motrices variées. Chacun trouve un rôle qui tient compte de ses capacités.

Un créneau sera ouvert à tous, le mardi soir de 20h30 à 22h00 sur Nozay. Les séances seront encadrées par une éducatrice sportive diplômée. Des fauteuils seront mis à disposition pour ceux qui le souhaitent. Ces entraînements seront des moments de partage, d'échange et d'activités physiques utiles au maintien de la santé.

Notre équipe sera ravie de vous accueillir.

Pour prendre contact : [activitespour tous.nozayos44@gmail.com](mailto:activitespour tous.nozayos44@gmail.com) ou par Téléphone 02 28 05 54 69 ou 07 69 68 81 97



**SAMEDI 16 SEPTEMBRE 2023**

Les élèves de terminale TCVA du Projet Canicross en collaboration avec Ehawee's Dream vous invite à nous rejoindre lors de

**L'Évènement annuel autour des chiens de traîneau**

**10H00 - 16H00**  
**RDV A L'ETANG DE GRUPELLAU**  
**44170 TREFFIEUX**

- Stand de restauration (snacks & boissons)
- Tombola avec de nombreux lots à gagner
- Vente de goodies
- Photo avec les chiens et rencontre avec une muséuse/élèveuse
- Activité de canirandonnée avec les huskys (pré-réservez dès à présent!)

LES CHIENS EXTÉRIEURS SONT INTERDITS DURANT LES ACTIVITÉS ET AUTOUR DE NOS CHIENS

**INFORMATION & RÉSERVATION** ☎ 06.15.07.02.41 📧 [ncolleaux@ec-erdre.fr](mailto:ncolleaux@ec-erdre.fr) 📱 @projetcanicross

**Activités physiques Bien Vieillir**

Forme et bien être, pratiquer des exercices adaptés

Marche nordique

Équilibre, mémoire, coordination, cardio, entretenir ses capacités, renforcement

Agir pour sa santé

Partager des moments de convivialité

Encadrement assuré par un éducateur sportif diplômé, certifié activités physiques adaptées

📅 Chaque Jeudi de 15h00 à 16h15

🏠 **A TREFFIEUX (44)**

Etang de Gruellau - parking entrée camping

Ou salle du Temps Libre, rue de la Libération

**REPRISE cours : 21 septembre**

📄 Renseignements-inscriptions

Philippe Guyot - éducateur sportif - Tel 06 43 45 73 20

**1 séance découverte offerte**

Fédération Française **EPGV** COMITÉ DÉPARTEMENTAL LOIRE-ATLANTIQUE

Loire Atlantique Avec le soutien de la mairie de Treffieux (Accès à la salle)

La Communauté de Communes de Nozay propose aux retraités du territoire



## BOUGER EN DOUCEUR

Vendredi 22 septembre

De 14h30 à 16h00

Salle de Temps Libre

Avec François Chéré

*François s'adapte à vos envies et vos capacités pour vous proposer des activités de plein air ou à l'abri.*

## SOPHROLOGIE

Mardi 10 octobre

De 9h30 à 10h30

Salle de Temps Libre

Avec Cindy Laurent: Sophrologue

*Des mouvements adaptables pour tous et des exercices de respiration sont au cœur de la pratique.*

## YOGA

Mercredi 14 novembre

De 11h00 à 12h00

Salle de Temps Libre

Avec Angelica Carcouet: Professeur de Yoga

*Pratiquer le yoga est particulièrement recommandé pour les seniors, d'autant plus que ses bienfaits se mesurent autant sur le corps que sur l'esprit*



Inscriptions et renseignements : laissez vos coordonnées pour être rappelé(e)

au 02 40 79 51 51 ou [accueil@cc-nozay.fr](mailto:accueil@cc-nozay.fr).



## ANIMATIONS SENIORS INTERCOMMUNALES OUVERTES À TOUS LES RETRAITÉS

Dans les salles municipales des communes de la communauté de communes

INSCRIPTIONS AUPRES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

**Sophrologie** atelier animé par Cindy Laurent, sophrologue.

*La sophrologie accompagne le changement et stimule l'activité cérébrale par la concentration et la mémorisation. Des mouvements adaptables pour tous et des exercices de respiration sont au cœur de la pratique. La méthode dynamise le "positif", aide à mieux gérer la douleur, le stress... Se pratique en position debout et/ou assise, tenue décontractée, sans tapis.*

-12 personnes maximum-

**La Grignonais** – salle du Pré Clos – 25 route de l'Océan – **Lundi 4 septembre** de 9h30 à 10h30

**Puceul** – salle Prosper Saffré – route d'Abbaretz – **Vendredi 6 octobre** de 9h00 à 10h00

**Treffieux** – salle de Temps Libre – 16 rue de la libération – **Mardi 10 octobre** de 9h30 à 10h30

**Bouger en douceur** atelier animé par François Chéré, éducateur sportif.

*François s'adapte à vos envies et vos capacités pour vous proposer des activités de plein air ou à l'abri. Gagnez en souplesse et en bonne humeur !*

-12 personnes maximum-

**Treffieux** – salle du Temps libre – 16 rue de la libération – **Vendredi 22 septembre** de 14h30 à 16h00

**Puceul** – salle Prosper Saffré – route d'Abbaretz – **Vendredi 17 novembre** de 14h00 à 15h00

**Saffré** – salle Saint Pierre – 22 avenue du Château – **Vendredi 8 décembre** de 14h30 à 16h00

**Yoga** atelier proposé par Angélica Carcouet – Professeure diplômée par la Fédération Française des Écoles de Yoga.

*Un yoga accessible à tous, qui aide à mieux vieillir. Avec l'âge, le corps développe inévitablement des signes de faiblesse : les articulations, sommeil de moins en moins réparateur, arthrose, troubles de l'humeur, stress ou l'anxiété... Pratiquer le yoga est particulièrement recommandé pour les seniors, d'autant plus que ses bienfaits se mesurent autant sur le corps que sur l'esprit.*

**Abbaretz** – salle Polyvalente – 22 rue de la Mairie – **Mardi 17 octobre** de 11h00 à 12h00

**Puceul** - salle Prosper Saffré – route d'Abbaretz – **Vendredi 27 septembre** de 11h00 à 12h00

**La Grignonais** – salle du Pré Clos – 25 route de l'Océan – **Mercredi 8 novembre** de 10h00 à 11h00

**Saffré** – salle Saint Pierre – 22 avenue du Château – **Mardi 26 septembre** de 11h15 à 12h15

**Treffieux** – salle du Temps libre – 16 rue de la libération – **Mardi 14 novembre** de 11h00 à 12h00

**Vay** – salle Polyvalente – 5 route du Gâvre – **Mardi 7 novembre** de 16h45 à 17h45

**Rigologie** atelier animé par Sonia Piquet, Psychopraticienne en thérapies brèves et hypnothérapeute.

*La thérapie par le rire apporte de nombreux bénéfices (mobilité des muscles, anti-dépression, détente et bonne humeur) au travers d'exercices ludiques de lâcher-prise, jeux d'expressions, prise de conscience du corps en mouvement. – Prévoir un tapis de yoga, une petite couverture et une bouteille d'eau.*

**Vay** – salle Polyvalente – 5 route du Gâvre – **Mardi 12 septembre** de 14h00 à 15h00

**Abbaretz** – salle Polyvalente – 22 rue de la Mairie – **Vendredi 8 décembre** de 10h00 à 11h00

**Chant et accordéon** atelier animé par Martine Sénard de l'école de musique Héric Musique

*Venez nombreux chanter accompagné de l'accordéon et passer un moment convivial avec Martine.*

-20 personnes maximum-

**Abbaretz** – salle Polyvalente – 22 rue de la Mairie – **Mardi 5 septembre** de 10h00 à 11h30

**Saffré** – salle Saint Pierre – 22 avenue du Château – **Jeudi 19 octobre** de 10h00 à 11h30

**Vay** – salle Polyvalente – **Jeudi 26 octobre** de 10h00 à 11h30

Inscriptions et renseignements : laissez vos coordonnées pour être rappelé(e)

au 02 40 79 51 51 ou [accueil@cc-nozay.fr](mailto:accueil@cc-nozay.fr).

NOUVELLES SAISONS : 2023/2024

# Paniers Solidaires des Fourmis

Mangez sainement, soyez solidaires, et faites des jaloux dans la fourmière !

Les Fourmis Solidaires de LaMano vous accueillent tous les jeudis, toutes les semaines ou tous les 15 jours, pour vous distribuer un panier de légumes entre 1,90 € et 14 € selon vos revenus, pendant 6 mois.

100 % BIO      100 % LOCAL      100 % SOLIDAIRE



lamano

Infos & Inscriptions 02.40.79.44.90  
lesfourmissolidaires@csc-lamano.fr

Centre Socioculturel Intercommunal  
12 allée du Sophora - 44170 NOZAY  
02 40 79 35 04 - accueil@csc-lamano.fr  
csc-lamano.fr @ lamanoznoy

ABBARETZ - LA GRIGNONNAIS - NOZAY - PUCEUL - SAFFRE - TREFFIEUX - VAY  
Nozay Carat Loire Atlantique cnsa AIDE LA MONDIALE

## La commune de Treffieux propose des missions aux vacances de la Toussaint

dépose ta candidature auprès de la mairie de Treffieux au plus tard pour le 30 septembre 2023



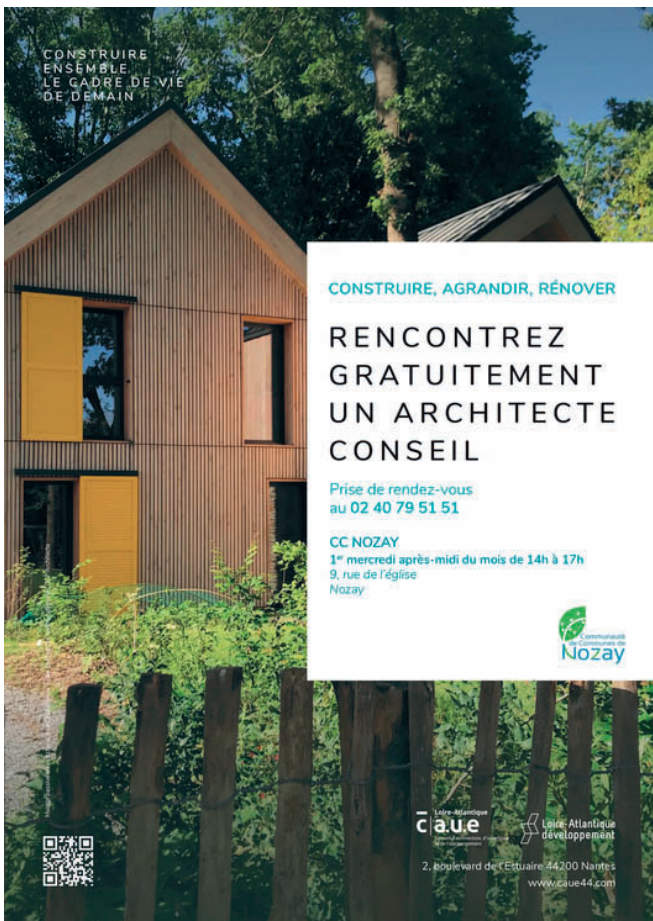
20€ PAR 1/2 JOURNÉE

OPÉRATION CHANTIER CITOYEN

# ARGENT DE POCHE

Tu as entre 16 et 17 ans ?  
Participe à la vie locale et gagne de l'argent de poche pendant tes vacances

Communauté de Communes de Nozay  
Abbaretz - La Grignonnais - Nozay - Puceul  
Saffre - Treffieux - Vay



CONSTRUIRE ENSEMBLE LE CADRE DE VIE DE DEMAIN

CONSTRUIRE, AGRANDIR, RÉNOVER

## RENCONTREZ GRATUITEMENT UN ARCHITECTE CONSEIL

Prise de rendez-vous au 02 40 79 51 51

CC NOZAY  
1<sup>er</sup> mercredi après-midi du mois de 14h à 17h  
9, rue de l'église  
Nozay



Loire-Atlantique **caue** Loire-Atlantique développement  
2, boulevard de l'Estuaire 44200 Nantes  
www.caue44.com



Mission gratuite en site classé à La Chapelle-sur-Loire @ Photo et maîtrise d'œuvre : GLP Architecte



### QU'EST-CE QUE LE CAUE ?

Le CAUE de Loire-Atlantique (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) est une association investie d'une mission de service public. Il dispense des conseils gratuits aux personnes qui désirent construire, agrandir ou réhabiliter un logement. Un architecte-conseil vous oriente, sur le temps d'un rendez-vous, à définir les possibilités d'aménagement en lien avec vos besoins.

### S'INSCRIRE DANS UN CONTEXTE SINGULIER

L'architecte-conseil vous aide à prendre en compte les caractéristiques urbaines et paysagères du secteur, du quartier, de la rue dans laquelle votre projet s'inscrit. Il s'appuie sur vos envies pour imaginer les premières pistes d'organisation ou d'amélioration de vos espaces.

### RÉALISER UN PROJET « RESPONSABLE »

L'architecte-conseil vous guide dans vos choix : d'implantation, d'organisation, de matériaux... dans une logique de développement durable.

### CHOISIR LE PROFESSIONNEL ADÉQUAT

L'architecte-conseil vous apporte l'information nécessaire pour choisir les professionnels qui concevront votre projet.

### COMPRENDRE LES AUTORISATIONS D'URBANISME

L'architecte-conseil vous guide sur les démarches administratives à réaliser et vous oriente vers les services appropriés.

### PRÉPARER SON RENDEZ-VOUS

Lors de votre rendez-vous de 45 minutes avec l'architecte-conseil, merci de vous munir des pièces en votre possession permettant la compréhension de votre projet : plan de l'existant, cadastre, photos du site ou du bâtiment, croquis...



Prendre RDV :  
Renseignements au 02 40 20 20 44  
contact@caue44.com

Facebook CAUE44 Instagram CAUE\_44





## L'Association ACIAH

*L'accès facile à l'informatique pour tous, voyants, déficients visuels, non voyants.*

L'association ACIAH propose des ateliers informatiques pour vous accompagner dans la prise en main de votre ordinateur.

Que vous soyez débutant ou non, vous trouverez, dans une ambiance conviviale, un accompagnement personnalisé pour vous guider dans vos démarches administratives, pour le transfert de vos photos de votre téléphone à votre ordinateur, pour faciliter l'accès à votre messagerie...

N'hésitez pas à nous contacter, nous intervenons une fois par mois à **Treffieux « Maisons du Temps Libre »**, vous pouvez aussi venir aux ateliers informatiques sur les communes d'Abbaretz, Châteaubriant, Erbray, Issé, Nozay, Rougé, Sion les Mines, Soudan, Pierric, Conquereuil.

Le calendrier des ateliers informatiques est consultable [sur le site https://aciah.xyz](https://aciah.xyz)

N'hésitez pas à nous contacter pour plus de précisions. :

**B. Pierrisnard : 06 50 04 98 95**

**B. Poiraud : 09 77 81 55 98**



*Vous avez des ragondins sur votre terrain ?  
Vous en avez croisé sur l'espace public ? Signalez-le nous.*

- Détérioration des berges à cause des terriers
- Augmentation de la dispersion de plantes exotiques envahissantes (jussie)
- Transmission à l'homme de maladies graves voire mortelles (leptospirose, toxoplasmose...) par contact direct avec leurs urines ou les milieux souillés par celles-ci

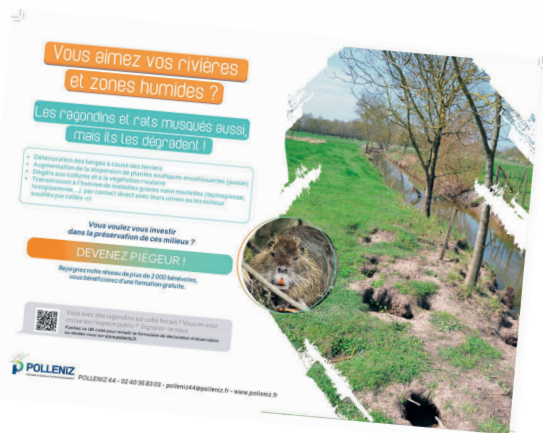


Flashez ce QR code pour accéder au formulaire

Polleniz est un réseau de plus de 2000 bénévoles en Pays de la Loire agissant pour la protection du végétal et de l'environnement



POLLENIZ 44 - 02 40 36 83 03 - [polleniz44@polleniz.fr](mailto:polleniz44@polleniz.fr)  
[www.polleniz.fr](http://www.polleniz.fr)



# Jeux

5	3	2	7	8	6	9	1	4
1	7	9	3	4	5	8	6	2
4	8	6	9	2	1	3	5	7
2	1	7	6	9	3	5	4	8
8	9	5	4	1	2	7	3	6
3	6	4	5	7	8	1	2	9
9	5	1	2	6	7	4	8	3
6	4	3	8	5	9	2	7	1
7	2	8	1	3	4	6	9	5

7	8	5	6	9	3	1	2	4
9	6	4	5	2	1	3	8	7
2	1	3	8	4	7	6	5	9
3	5	6	7	8	9	2	4	1
8	4	9	2	1	6	5	7	3
1	2	7	3	5	4	8	9	6
5	7	1	9	6	8	4	3	2
4	9	8	1	3	2	7	6	5
6	3	2	4	7	5	9	1	8

Solutions des jeux du bulletin n°9 de mai 2023

						3	6	8
	6			8			5	
		7		3		9		1
		2			6			
1	9		7		5		3	2
			3			4		
8		5		7		6		
	7			5			1	
3	2	9						

Solutions dans le prochain bulletin

			9				8	2	1	3
4		8	2							
3			9							
7	4			3						
1	2							8		9
					5			4		2
							5			6
							6	9		1
5	8	6	3					7		

## Administrations & Services

### Horaires mairie

Lundi : 9h00 à 12h30  
 Mardi : 9h00 à 12h30  
 Mercredi : fermée  
 Jeudi : 9h00 à 12h30  
 Vendredi : 9h00 à 13h30

14 rue de La Libération  
 Tél : 02 40 51 48 19  
 Mail : mairie@treffieux.fr



**Téléphone d'astreinte  
 (week-end, jours fériés) :**  
**07 48 13 09 37**



**On vous accueille !**

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

La France services de Nozay ouvrira ses portes au public du 2 au 13 octobre 2023. L'occasion de venir à la rencontre de ses agents pour échanger avec eux sur leurs missions. Différents ateliers/réunions d'informations vous seront proposés à cette occasion. Le planning sera communiqué en septembre, contactez la mairie.



Prochaines parutions :  
 La Gazette Treffiolaise n°12 novembre 2023  
 Bulletin Municipal N°11 janvier 2024  
 Date limite de dépôt de vos articles :  
 La Gazette : 15 octobre  
 Bulletin : 1er décembre  
 à l'adresse suivante :  
 mairie@treffieux.fr

Directeur de la publication : Didier BRUHAY

Rédaction : Commission Information et Communication

Crédits photographiques : Mairie – Associations sauf mention

Tirage : 500 exemplaires

Conception graphique : Mairie de Treffieux

Impression : AAGIR – Nozay

Dépôt légal : à parution